

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### NOM DU PRODUIT : CHARBON ECHANGEUR D'IONS

#### 1. Identification du produit et de la société

Nom du produit : Charbon échangeur d'ions  
Synonymes : Charbon actif  
Numéros de référence : E427-10-700, E427-11-100

#### Point de contact en Europe

Edwards, Manor Royal, Crawley,  
West Sussex, RH10 9LW, Angleterre

##### Renseignements généraux

Royaume-Uni : +44 (0)1293 528844  
France : +(33) 1 47 98 24 01  
Allemagne : +(49) 6420-82-410  
Italie : +(39) 0248-4471

#### Point de contact aux Etats-Unis

Edwards, 301 Ballardvale Street,  
Wilmington, MA 01887

##### Renseignements généraux

+(1) 978-658-5410  
Numéro gratuit : 1-800-848-9800

Numéro de téléphone en cas d'urgence, 24h/24 :

Chemtrec : 1-800-424-9300

#### 2. Composition/Information sur les composants

Composant	% du poids	N° CAS	Classe de danger*	Phrase de risque*
Charbon activé à la vapeur	95 (minimum)	7440-44-0	Sans objet	Sans objet
Humidité	5 (maximum)	-	Sans objet	Sans objet

\*Classe de danger et phrase de risque Ces colonnes sont à remplir uniquement pour les composants classés dangereux d'après la directive UE (67/548/CEE modifiée) et présents en concentration suffisante pour rendre la substance globale dangereuse. Dans tous les autres cas, l'expression « Sans objet » figurera dans la colonne.

#### 3. Identification des dangers

##### PRESENTATION DU DANGER

Charbon actif noir, inodore. Le charbon actif humide peut absorber l'oxygène de l'air. Il en résulte une atmosphère déficiente en oxygène, notamment dans les endroits confinés ou mal ventilés. Si elle est correctement manipulée en conformité avec de bonnes pratiques de travail et d'hygiène, cette matière n'est pas dangereuse pour la santé.

Pour les effets d'une exposition à court et à long terme, voir la Section 11, Informations toxicologiques.

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### NOM DU PRODUIT : CHARBON ECHANGEUR D'IONS

Effets sur les yeux : Peut provoquer une légère irritation. Les particules peuvent érafler la surface de l'œil.

Effets sur la peau : Non irritant.

Effets de l'ingestion/Effets oraux : L'ingestion de grandes quantités de produit peut provoquer une irritation gastro-intestinale.

Effets de l'inhalation : Risque d'irritation en cas d'inhalation de fortes concentrations de poussière.

CONDITIONS MEDICALES AGGRAVEES PAR UNE EXPOSITION : aucun cas connu.

Codes de danger NFPA		Codes de danger HMIS		Système de classement
Santé	0	Santé	0	0 = Pas de danger
Inflammabilité	1	Inflammabilité	1	1 = Léger danger
Instabilité	1	Réactivité	1	2 = Danger moyen
				3 = Danger sérieux
				4 = Grave danger

#### 4. Premiers secours

Yeux : Rincer abondamment à l'eau pour éliminer complètement les particules. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Peau : Eliminer toutes les particules et laver avec de l'eau et du savon.

Ingestion/Voie orale : Rincer la bouche et faire boire deux verres d'eau. Consulter un médecin.

Inhalation : En cas d'inhalation de fortes concentrations de poussières, évacuer la personne à l'air frais. Consulter un médecin.

Autres informations : Aucune

#### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Agent extincteur : Dioxyde de carbone, mousse, poudre sèche, eau pulvérisée.

Danger d'incendie et d'explosion : La combustion produit notamment des oxydes de carbone. Risque d'explosion en cas de contact du matériau avec de l'acide nitrique ou des oxydants forts. A partir d'une certaine concentration, les poussières en suspension dans l'air peuvent s'enflammer ou exploser en présence d'une source d'inflammation.

Equipement de protection spécial pour les personnes préposées à la lutte contre le feu : Les préposés à la lutte contre le feu doivent porter un appareil respiratoire autonome (SCBA) ainsi qu'une tenue complète d'intervention en cas d'incendie.

Pour les propriétés d'inflammabilité, voir la Section 9.

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### NOM DU PRODUIT : CHARBON ECHANGEUR D'IONS

#### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Isoler la zone de déversement. Ne pas marcher dans le produit déversé ni le disperser. Porter un équipement de protection adapté (voir la Section 8).

Le produit déversé peut rendre les sols glissants. Le personnel doit veiller à ne pas tomber.

Balayer le produit déversé et le transvaser dans des conteneurs appropriés pour élimination : voir la Section 13.

Si des poussières sont présentes en quantité importante, éteindre toutes les sources d'inflammation. Porter un masque antipoussière et humidifier le produit déversé pour éviter la dispersion des poussières. Ramasser précautionneusement avec une pelle et déposer dans des conteneurs adaptés pour recyclage ou élimination. A l'aide d'un aspirateur ou d'une serpillière, éliminer les poussières résiduelles. A partir de certaines concentrations, les poussières peuvent être inflammables ou explosives.

#### 7. Manipulation et stockage

Manipulation : Pas de précaution particulière. Noter toutefois que des charges électrostatiques peuvent s'accumuler dans le produit. Eviter la formation et l'inhalation de poussières en suspension dans l'air. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Nettoyer régulièrement les zones de travail et d'entreposage pour empêcher toute accumulation de poussières.

Stockage : Entreposer dans un endroit bien ventilé, entre 0 et 50 °C / 32 et 122 °F.

#### 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Valeurs limites d'exposition :

Composant	ACGIH - TLV	OSHA - PEL	Valeurs limites d'exposition professionnelle EH40 (Royaume-Uni)
Charbon (sous forme de graphite)	10 mg/m <sup>3</sup> (total) 4 mg/m <sup>3</sup> (poussières respirables)	2,5 mg/m <sup>3</sup> (poussières totales, TWA) 5 mg/m <sup>3</sup> (poussières respirables)	Sans objet

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### NOM DU PRODUIT : CHARBON ECHANGEUR D'IONS

#### Protection individuelle :

- Mesures techniques : La zone de travail doit être bien aérée. Pas de ventilation particulière.
- Protection respiratoire : S'il existe un risque de poussières, il est recommandé de porter une protection respiratoire appropriée.
- Protection des mains/de la peau : Porter des gants et des vêtements à manches longues appropriés.
- Protection des yeux/du visage : Porter des lunettes de sécurité. Prévoir des lave-yeux.
- Mesures d'hygiène : Observer de bonnes règles d'hygiène. Ne pas manger ni fumer pendant la manipulation. Bien se laver les mains après manipulation, avant le repas et les pauses et avant de quitter le lieu de travail.
- Autre protection/Protection générale : Aucune

#### 9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect et odeur	Solide particulaire noir, inodore	Point d'ébullition	Sans objet	°C / °F
pH (sous sa forme livrée)	Légèrement alcalin	Point de congélation	Sans objet	°C / °F
Hydrosolubilité	Insoluble	Auto-inflammabilité	> 500 / 932	°C / °F
Teneur volatile en volume	Sans objet	Point d'éclair	Sans objet	°C / °F
Densité relative	1,2 à 1,3 (dans l'eau)			
Pression de vapeur (mbar)	Pas de données disponibles	Pression de vapeur (Torr)	Pas de données disponibles	

#### 10. Stabilité et réactivité

- Stabilité : Stable dans les conditions normales d'utilisation.
- Matières/Conditions à éviter : Eviter tout contact avec l'acide nitrique et les oxydants forts (ozone, oxygène liquide, chlore, permanganate, etc.) en raison du risque d'explosion.
- Produits de décomposition dangereux : La combustion peut notamment produire des oxydes de carbone.
- Produits de polymérisation dangereux : Le cas ne se produira pas.

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### NOM DU PRODUIT : CHARBON ECHANGEUR D'IONS

#### 11. Informations toxicologiques

Pour une description complète des divers effets toxicologiques (sur la santé) en cas de contact de l'utilisateur avec la substance ou la préparation, se reporter à la Section 3, Identification des dangers.

##### Données animales :

Valeur LD50 : Voie orale : < 10 g/kg (rat). Voie cutanée : sans objet

Valeur LC50 : Inhalation : < 64,4 mg/l (concentration nominale)

##### Cancérogénicité :

Pas d'effets cancérogènes connus.

##### Autres informations :

L'inhalation répétée de poussières à plus ou moins long terme peut entraîner pneumoconiose et diminution de la capacité pulmonaire.

#### 12. Informations écologiques

Ce produit présente peu ou pas de danger pour les écosystèmes. Il est insoluble dans l'eau et non volatil.

Ce produit n'est pas biodégradable. Pas de risque de bioaccumulation.

WGK : 0

#### 13. Considérations relatives à l'élimination

Tel que fourni, le produit n'est pas classé comme déchet dangereux et peut être mis en décharge ou éliminé selon les méthodes habituellement applicables aux plastiques. L'incinération contrôlée est également possible. Respecter scrupuleusement toutes les réglementations locales et nationales.

Le traitement, l'utilisation normale ou la contamination peuvent affecter les dispositions d'élimination applicables au produit. Eliminer le produit usagé ou contaminé conformément à toutes les réglementations locales, nationales et européennes applicables.

#### 14. Informations relatives au transport

Tel que fourni, ce produit n'est pas classé comme dangereux d'après les réglementations sur le transport.

PARAMETRE	EUROPE	TDG - CANADA	DOT - ETATS-UNIS
Appellation réglementaire	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Classe de danger	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Numéro d'identification	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Etiquette de transport	Sans objet	Sans objet	Sans objet

Tout produit contaminé par des substances dangereuses est soumis aux réglementations sur le transport applicables aux déchets dangereux.

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### NOM DU PRODUIT : CHARBON ECHANGEUR D'IONS

#### 15. Informations réglementaires

##### Informations réglementaires européennes

Ce produit a été classé en accord avec la directive 67/548/CEE modifiée sur les substances dangereuses et la directive 88/379/CEE modifiée sur les préparations, transposées au Royaume-Uni dans les réglementations CHIP (Chemical Hazard Information and Packaging) de 1994 modifiées.

Classé dangereux à livrer : Non  
Phrase de risque : Sans objet  
Phrase de sécurité : S14 - Tenir à l'écart des oxydants.  
S16 - Tenir à l'écart des sources d'inflammation.  
Symboles : Aucun

##### Informations réglementaires aux Etats-Unis

Toutes les matières contenues dans ce produit sont incluses dans la loi américaine Toxic Substances Control Act (TSCA).

SARA TITLE III - SECTION 313 SUPPLIER NOTIFICATION (notification du fournisseur) :

Ce produit ne contient pas de produits chimiques toxiques à signaler au titre des prescriptions de la section 313 du 'Emergency Planning and Community Right-To-Know Act (EPCRA) of 1986' (loi de 1986 sur la planification en cas d'urgence et le droit de savoir de la communauté) et 40 CFR Partie 372.

Californie - proposition 65 : ce produit ne contient pas de produits chimiques connus de l'Etat de Californie pour être à l'origine de cancers ou avoir une toxicité vis-à-vis de la reproduction.

Statut réglementaire de l'OSHA : ce produit est classé comme dangereux d'après les réglementations OSHA.

##### Informations réglementaires au Canada

Classification WHMIS : sans objet.

Tous les composants de ce produit sont inclus dans la liste canadienne des substances nationales (DSL).

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### NOM DU PRODUIT : CHARBON ECHANGEUR D'IONS

#### 16. Autres informations

Cette fiche de données de sécurité a été élaborée en accord avec l'ANSI Z400.1 et la directive 91/155/CEE de l'UE sur les fiches de données de sécurité.

Sources d'informations pour cette fiche de données :

- Purolite International Material Safety Data Sheet N° 43 : PUROLITE AC20, AC20G, AC40G, AC55SG. N° de révision : 00. Date de première édition : 8 septembre 2003.

#### Glossaire :

**ACGIH** - American Conference of Governmental Industrial Hygienists ; **ANSI** - American National Standards Institute ; **Canadian TDG** - Canadian Transportation of Dangerous Goods ; **CAS** - Chemical Abstracts Service ; **Chemtrec** - Chemical Transportation Emergency Center (US) ; **CHIP** - Chemical Hazard Information and Packaging ; **DSL** - Domestic Substances List ; **EH40 (UK)** - HSE Guidance Note EH40 Occupational exposure limits ; **EPCRA** - Emergency Planning and Community Right-to-Know Act ; **HMIS** - Hazardous Material Information Service ; **LC** - Lethal Concentration ; **LD** - Lethal Dose ; **NFPA** - National Fire Protection Association ; **OSHA** - Occupational Safety and Health Administration, US department of Labour ; **PEL** - Permissible exposure limit ; **SARA (Title III)** - Superfund Amendments and Reauthorization Act ; **SARA 313** - Superfund Amendments and Reauthorization Act, Section 313 ; **SCBA** - Self-Contained Breathing Apparatus ; **TLV** - Threshold Limit Value ; **TSCA** - Toxic Substances Control Act Public Law 94-469 ; **TWA** - Time-Weighted Average ; **WGK** - Wassergefährdungsklasse ; **US DOT** - US Department of Transportation ; **WHMIS** - Workplace Hazardous Materials Information System.

#### Révisions :

Novembre 2007. Fiche de données mise à jour selon les dernières informations communiquées par le fournisseur.

Bien que les informations et les recommandations figurant dans cette fiche de données soient correctes à notre connaissance, nous vous conseillons de déterminer vous-même l'adaptabilité de la substance à l'usage auquel vous la destinez. Les informations contenues dans cette fiche de données proviennent des données du fabricant, la précision de ces informations relève donc de la responsabilité du fabricant. Edwards ne pourra être tenu responsable des dommages de quelque nature que ce soit résultant de l'utilisation de cette fiche de données ou de la confiance qu'on lui accorde.